



OFFICE ANIMATION LOISIRS ASBL

PROJET PÉDAGOGIQUE DES PLAINES DE VACANCES

1. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le projet pédagogique de l'OAL poursuit trois objectifs :

- Permettre aux enfants de 2,5 ans à 12 ans, de la commune de Durbuy et d'ailleurs, de participer à des activités récréatives et éducatives, d'expression et de créativité de qualité ; d'y faire de nouvelles découvertes et de nouveaux apprentissages ; de jouer librement ; de rencontrer d'autres enfants et ce, en complémentarité les autres structures du territoire.
- Susciter l'éducation permanente des enfants dans un esprit de vacances.
- Permettre aux parents de confier leurs enfants à une équipe compétente qui saura les encadrer, les aider à grandir en garantissant leur sécurité, leur bien-être et leur épanouissement global.

Pour atteindre ces objectifs, nous organisons des plaines (pouvant être, par la suite, appelées « stages ») lors des vacances scolaires.

Ces stages sont ouverts à tous. Ils n'effectuent aucune sélection sociale et économique, accordent une sollicitude égale à tous les enfants quelle que soit leur origine sociale ou culturelle.

Les activités proposées sont réfléchies par l'équipe d'animateurs en fonction des besoins des enfants et des valeurs de l'Asbl. Un thème est régulièrement proposé pour structurer la semaine de stage.

Pour aborder ce thème, nous proposons aux enfants de découvrir et de pratiquer différentes activités d'expression et de créativité, d'arts plastiques, de musique, d'activités physiques et des activités en extérieur. Nous suscitons l'intérêt de l'enfant par rapport à un domaine donné. Chaque animateur va aborder ce thème en utilisant les techniques propres à sa discipline mais toujours dans une approche globale. Dans la mesure du possible, les activités en plein air sont favorisées. Nous organiserons également des visites extérieures au cours desquelles l'enfant découvrira son environnement et développera son esprit critique.

Au-delà de l'apprentissage de connaissances et de compétences dans des domaines précis, nous favoriserons la découverte du patrimoine culturel et naturel. Nous amènerons les enfants à découvrir le monde qui les entoure, à s'interroger, à manipuler et à s'exprimer sur leurs observations et leurs réflexions. Chaque activité sera réfléchie en amont, en fonction de ce qu'elle apportera aux enfants d'un point de vue pédagogique (d'acquisition de savoirs et de compétences), relationnel et citoyen.

Nous veillerons à ce que chaque enfant se sente accueilli, en sécurité et intégré dans son groupe dans le respect de ses différences, de ses forces et de ses faiblesses.

Les activités de l'Asbl sont conformes au décret du 30 avril 2009 relatif aux centres de vacances ainsi qu'au code de qualité de l'ONE du 17 décembre 2003.

2. LES MOYENS

L'infrastructure et le matériel :

Le nombre d'enfants et la taille de nos locaux ne nous permettent pas d'y organiser les stages. En concertation avec l'échevinat de l'enfance, de la petite enfance et de l'enseignement et les directions des différentes écoles, nous avons décidé d'utiliser les locaux des écoles communales et libres. Cela nous permet, en outre, de délocaliser nos activités, ce qui répond à une demande de la population.

Les écoles, particulièrement les sections maternelles, offrent, de plus, une infrastructure tant intérieure qu'extérieure adaptée aux jeunes enfants. Les locaux disposent d'un cadre accueillant et peuvent être aménagés en fonction du thème du stage .

Nous mettons à disposition des enfants notre propre matériel d'animation adapté, ludique et de qualité. Les enfants et les animateurs sont tenus de le respecter.

Les activités et le temps libre

Les animateurs doivent proposer un planning d'activité proposant à la fois des activités artistiques, d'expression et de créativité et physiques. Grands jeux, ateliers créatifs, cuisine, jeux extérieurs, activités nature, théâtre, contes, relaxation, activités musicales, sorties,... sont proposés tout au long de la semaine de stage. Des moments permettant à l'enfant d'évoluer librement et de se reposer, s'il en a besoin, sont également prévus.

Les temps d'accueil le matin, les temps de départ :

L'accueil est un moment privilégié lors d'un stage.

Il existe plusieurs moments d'accueil au cours de la journée:

- Le matin, quand l'enfant arrive (avec ou sans ses parents)
- Lors du début d'une activité
- Lors du retour des parents

Il est important de créer un climat accueillant pour l'enfant comme pour le parent. Les animateurs veilleront à proposer un environnement favorable à un accueil de qualité. Ils accueilleront les enfants et les parents de façon bienveillante et individualisée.

Cette première rencontre est l'occasion, pour l'animateur, de se présenter auprès de l'enfant et de ses parents, de présenter la structure, les activités, de remplir les documents nécessaires et d'échanger des informations sur les habitudes, les goûts et les préférences de l'enfant mais aussi sur les éventuelles craintes des parents.

Toutes les préparations pédagogiques, le matériel et aménagements des lieux seront réalisés, par les animateurs, en amont, afin que ceux-ci puissent se consacrer aux enfants lors de leur présence.

Au début des activités, l'enfant sera pris en charge par ses animateurs. Des activités « routine » peuvent être organisées afin de rassurer l'enfant et de lui permettre de prendre conscience du rythme de la journée et de lui donner des repères simples.

Un jeu de présentation sera proposé ainsi qu'une « charte de vie », propre à chaque groupe. Celle-ci est établie avec les enfants. Les animateurs insisteront sur les valeurs soutenues par l'OAL.

L'organisation des temps de repas

Le temps de repas est un moment privilégié de rencontre et de respect de l'autre, mais également de découvertes et d'apprentissage du goût. L'animateur est présent lors du repas et veille au bon déroulement du repas.

De l'eau est mise à la disposition des enfants tout au long de la journée.

Une cuisine ou un endroit pourvu de l'équipement nécessaire est mis à disposition et permet la conservation des denrées alimentaires dans des frigos au besoin.

Les partenaires

Les activités de l'OAL sont mises en place en concertation et en complémentarité avec l'offre existante sur le territoire (centre sportif, Centre culturel, tissu associatif...). Nous collaborons avec les acteurs sociaux généraux ainsi qu'avec la cellule pour l'égalité des chances permettant à tous de participer aux activités de l'OAL.

L'environnement local

Le territoire de la commune offre de multiples possibilités permettant à l'enfant de découvrir le patrimoine naturel et culturel particulièrement riche de la région. En fonction des thèmes du stage, des nombreuses activités extérieures sont proposées pour exploiter au mieux l'environnement local : forêts, rivière, piscine, plaine de jeux, cinéma, Ravel, bibliothèque, ludothèque, ...

L'esprit vacances

Nous gardons toujours à l'esprit que l'enfant est en vacances. Les activités se déroulant pendant les temps libres, nous sommes particulièrement attentifs au rythme naturel de l'enfant. Nous proposons aux enfants de jouer un maximum à l'extérieur et mettons en place de nombreux moments où l'enfant peut choisir son activité ou évoluer librement. Les activités « dirigées » sont proposées aux enfants de manière ludique et non obligatoire.

3. LES ENFANTS

L'organisation des groupes d'enfants

Les enfants sont partagés en groupes d'âges favorisant la mise en place d'activités adaptées aux enfants. Cette répartition est réalisée suivant le nombre d'enfants. Idéalement, de la façon suivante : les petits de 2,5 à 4 ans, les moyens de 5 à 7 ans, et les grands de 7 à 9 ans et de 10 à 12 ans.

Pour la plupart des stages, les enfants sont regroupés en groupes d'âges. Il arrive cependant, quand le thème le permet, de faire des groupes verticaux. Les plus jeunes peuvent ainsi apprendre des plus grands qui de leur côté, apprennent à soutenir les plus jeunes.

Nous proposons de temps en temps une autre manière de travailler en faisant évoluer les enfants en groupes horizontaux pour l'ensemble des activités et en rassemblant toutes les productions des différents groupes pour une présentation ou un spectacle de fin de plaine

La participation des enfants

Les activités proposées aux enfants sont variées et favorisent la participation de tous.

Les enfants sont invités à s'exprimer de manière régulière sur ce qu'ils vivent à la plaine, les activités qu'ils y font mais aussi ce qu'ils y vivent (interaction avec les autres enfants, les animateurs,...). Les animateurs doivent pouvoir s'adapter au groupe et à sa participation et proposer des activités qui n'étaient pas initialement prévues (improvisation).

L'évaluation avec les enfants

En fin de stage, une évaluation adaptée à l'âge de l'enfant peut être proposée pour connaître leur ressenti, leurs envies futures,.. Celle-ci aidera l'équipe à s'adapter de manière continue aux attentes des enfants qu'ils accueillent.

Les règles de vie

Il est proposé aux animateurs de mettre en place avec les enfants une « charte de vie » qui leur permettra d'acquérir une discipline et le respect au sein d'un groupe.

Les animateurs insisteront sur les valeurs soutenues par l'OAL telles que le respect de soi et des autres, le respect de l'environnement, le vivre ensemble et l'autonomie.

Il est important de mettre un cadre avec des limites pour faciliter le travail d'animation, dont les animateurs eux-mêmes seront les garants.

Le respect des rythmes

Déroulement d'une journée type (7h30-17h30):

- Entre 8h et 9h : Accueil des parents et des enfants. Les enfants peuvent jouer dans différents ateliers librement.
- De 9h à 10h30 : Les enfants sont répartis en groupes selon leur âge pour participer aux activités dirigées préparées par leurs animateurs. Ces activités sont variées (expression, bricolages, cuisine, chants, danses, musique, psychomotricité, promenades pédestres, jeux d'équipe, jeux de piste, jeux de coopération, excursions,...) et sont adaptées à l'âge des enfants.
- A 10h30 : Les enfants prennent une légère collation et une boisson.
- De 11h à 12h30 : Poursuite des activités
- De 12h30 à 13h : Dîner (les enfants apportent leurs tartines).

- Pour les plus jeunes :
 - De 13h à 14h30 : Sieste des petits ou jeux calmes, dessins, musique, chansonnettes, lecture,...
 - De 14h30 à 15h30 : Poursuite des activités.
- Pour les plus grands : De 13h à 15h30 : Poursuite des activités.
- A 15h30 : Goûter : gouter amené par les enfants ou préparé collectivement lors d'une activité dirigée.
- De 16h à 17h : Accueil des parents et temps libre.

L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Nous nous assurons de l'inclusion de l'enfant quelles que soient ses origines, ses croyances, son handicap. Nous sommes en perpétuelle réflexion par rapport aux valeurs que nous défendons : mixité, diversité, inclusion d'enfants porteurs de handicap, ...

Cependant, par manque d'infrastructure adaptée et de personnel spécialisé, nous ne sommes capables d'accepter les enfants porteurs de handicap – physique ou mental – qu'en nombre restreint et après avoir analysé leur situation au préalable. L'inscription sera acceptée en fonction de la disponibilité et après analyse de la situation.

Les relations avec les parents

Les parents reçoivent un courrier explicatif reprenant les modalités pratiques du stage.

Les animateurs se montrent disponibles pour les parents tant lors de l'accueil que du retour des enfants. Ils doivent pouvoir proposer une communication claire et individualisée sur le déroulement de la journée de l'enfant et pouvoir recevoir d'éventuelles remarques des parents.

Il est important d'impliquer les parents le plus possible en matière de :

- Le respect du ROI distribué en début de stage ainsi que des horaires.
- L'ordre et hygiène : poux, propreté vestimentaire, hygiène générale,...
- Le respect des autres (tant des enfants, que du personnel et des autres parents).
- Si elle se fait, participation lors de la fête ou de l'exposition de fin de plaine : leur permettant entre autres de voir les réalisations de leurs enfants.

4. L'ENCADREMENT

Le recrutement et qualification de l'équipe d'encadrement

L'OAL s'engage à assurer des normes minimales d'encadrement tant qualitatives et quantitatives :

- Un animateur par groupe de 12 enfants de 6 ans et plus;
- Un animateur sur trois doit être breveté (ou avoir une équivalence au brevet), assimilé ou en deuxième stage pratique dans son cursus de formation en vue de l'obtention du brevet d'animateur (voir pages 9 à 12);
- Toute personne participant à l'encadrement d'un centre de vacances doit être âgé de 17 ans accomplis et être de bonnes vie et mœurs.

L'OAL est une asbl qui fonctionne toute l'année (organisation d'ateliers et remplacements dans les écoles). Elle met à disposition les animateurs salariés pour les stages organisés lors des vacances scolaires. Ce sont tous des animateurs brevetés qui ont chacun une compétence dans un domaine spécifique (musique, arts plastiques, contes, théâtre, cuisine, psychomotricité, ...). C'est cette conjugaison de différentes compétences qui fait la force de l'équipe.

Pour assurer un encadrement de qualité, l'équipe de base travaille en renfort d'étudiants jobistes lors des vacances d'été. Les candidats devront être brevetés (pour un tiers au moins) et nous veillerons à privilégier les étudiants qui peuvent attester d'une compétence dans un domaine spécifique et dans le domaine de l'animation.

La coordination est assurée par un coordinateur breveté.

La préparation de l'accueil

Une réunion de préparation est réalisée avec l'équipe et le coordinateur afin de préciser l'organisation du stage, de décider du thème et de proposer un planning d'activités.

Lors de cette préparation et lors des animations à proprement parler, le personnel veille à :

- Mettre l'enfant au centre de toutes leurs réflexions, préparations et animations
- Offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible, compte tenu des contraintes inhérentes à la vie en collectivité ;
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe dans le respect de l'autre ;
- Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers pratiques ;
- Favoriser l'expression corporelle et verbale par des jeux, des chants, des contes, etc. ;
- Développer le respect de l'environnement (gestion des déchets, protection de la faune et la flore) ;
- Garder un esprit récréatif, de «vacances » pour tous les enfants.
- Ouvrir les enfants à de nouveaux lieux, leur permettre d'apprendre à découvrir «le monde» en organisant des excursions ludiques et éducatives ;
- Favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect des différences et dans un esprit de coopération ;
- Développer l'apprentissage à la citoyenneté.

Une trace écrite de cette préparation est réalisée par l'ensemble des animateurs.

La connaissance du projet pédagogique

L'équipe salariée de l'OAL a participé à la rédaction du projet pédagogique. Celui-ci peut être réévalué et adapté au besoin. Les animateurs (jobiste, ...) doivent en avoir pris connaissance avant la réunion préparatoire.

L'accompagnement de terrain

Le coordinateur de la plaine est présent quotidiennement et disponible pour les animateurs s'ils rencontrent une difficulté dans la gestion d'une animation ou d'une situation particulière. Il peut

assurer l'accueil des parents et des enfants, aide à l'intendance et, au besoin, à l'encadrement des enfants.

L'évaluation

Une évaluation de chaque animateur est réalisée par la coordinatrice de l'OAL une fois par an.

Tout au long des plaines de vacances, des réunions peuvent être organisées, au besoin, par le coordinateur.

Une évaluation globale du fonctionnement et des améliorations à apporter aux plaines est établie en fin de saison, en fonction des retours des animateurs, des enfants et des parents. L'équipe est dans une dynamique d'évaluation continue et adapte ses actions, au besoin, afin d'assurer la qualité de l'accueil.



Office Animation Loisirs
Asbl

Tel. : 086/38.77.26 (lundi matin, mardi et jeudi)

Mail : oal@skynet.be

Siège social : En Charlotte 18, 6940 Barvaux

NE : 424.324.619